

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DU BUREAU

Bureau du **25 février 2008**

Décision n° **B-2008-6053**

commune (s) : Oullins

objet : Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2008 - Conventions

service : Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Politique de la ville et renouvellement urbain

Rapporteur : Monsieur Charrier

Président : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation du Bureau : 18 février 2008

Compte-rendu affiché le : 26 février 2008

Présents : MM. Collomb, Da Passano, Dumont, Mme Vullien, MM. Touraine, Darne J., Colin, Mme Elmalan, MM. Duport, Lambert, Malaval, Mme Gelas, MM. Joly, Crédoz, Abadie, Pillonel, Claisse, Barral, Mme Guillemot, MM. Laurent, David, Mmes Vessiller, Rabatel, M. Blein.

Absents excusés : M. Bret, Mme Pedrini (pouvoir à M. Darne J.), MM. Charrier, Muet (pouvoir à Mme Gelas), Reppelin, Vesco (pouvoir à M. Barral), Polga, Crimier (pouvoir à M. Dumont), Passi.

Absents non excusés : MM. Buna, Calvel, Daclin, Mme Mailler.

Bureau du 25 février 2008**Décision n° B-2008-6053**

objet : Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2008 - Conventions
service : Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Politique de la ville et renouvellement urbain

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 14 février 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2006-3289 en date du 27 mars 2006, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

L'objet du présent rapport concerne le versement d'une participation financière de la Communauté urbaine d'un montant de 30 500 € nets de taxes aux différents bénéficiaires, maîtres d'ouvrage d'une ou de plusieurs actions dans le cadre de la gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) de la commune d'Oullins pour l'année 2008 et la signature d'une convention-cadre triennale, relative à la GSUP de la commune d'Oullins pour les années 2007, 2008 et 2009.

Les actions à mener sont conformes aux préconisations de la convention-cadre approuvée le 10 septembre 2007 et porteront sur les réfections de logements vacants ou à la relocation, de petits travaux d'amélioration des espaces publics aux usages des quartiers ainsi que le dispositif de mutualisation et d'entretien des espaces extérieurs des quartiers du Golf et de la Saulaie.

Le coût global des opérations définies et retenues par les différents partenaires concernés pour l'année 2008 est estimé à 157 000 € TTC avec un engagement financier pour la Communauté urbaine de 30 500 € nets de taxes.

Le tableau récapitulatif des actions à mener pour l'année 2008, détaillant le montant prévisionnel de chacune ainsi que la répartition financière entre les partenaires, est annexé à la présente décision ;

Vu ledit dossier ;

Vu la délibération du Conseil n° 2007-4149 en date du 12 juin 2007 ;

DECIDE**1° - Approuve :**

a) - le programme de gestion sociale et urbaine de proximité de la commune d'Oullins pour l'année 2008,

b) - le versement de la participation financière de la Communauté urbaine à hauteur de 30 500 € nets de taxes aux différents bénéficiaires.

2° - Autorise monsieur le président à signer les conventions arrêtant les modalités de participations financières entre les différents partenaires pour les opérations engageant la Communauté urbaine.

3° - Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2008 - comptes 657 480, 657 340 et 657 370 - fonction 824 - opération n° 0452.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,